

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Arrêté du 03 MAI 2018
portant désignation du président
de la chambre nationale de discipline des experts-comptables**

NOR : JUSC1811489A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 50 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant désignation du président de la chambre nationale de discipline des experts-comptables ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 20 avril 2018 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est désigné pour exercer les fonctions de président de la chambre nationale de discipline des experts-comptables :

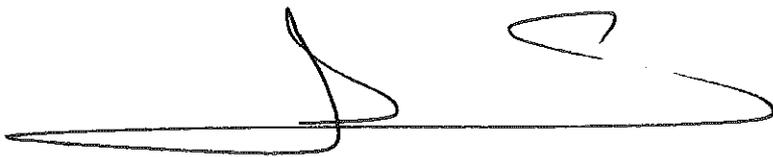
M. Christophe SEYS, président de la chambre de l'instruction à la cour d'appel de Paris, en qualité de suppléant, en remplacement de Mme Laurence FAIVRE.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **03 MAI 2018**

Le directeur des affaires civiles et du sceau,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop on the left and a smaller loop on the right.

T. ANDRIEU